

OBJECTIFS

Ce cursus vise à former des collaborateurs de l'entreprise ou consultant extérieur qui assurent la coordination entre l'ensemble des acteurs concernés (dans l'entreprise, les différents services, à l'extérieur, les fournisseurs ou sous-traitants). Ils veillent à la bonne réalisation du projet, phase par phase, en accord avec la politique qualité de l'entreprise.

Le cahier des charges en ligne de mire, il est garant de la faisabilité technique du projet, mais aussi du respect des délais et des coûts de construction, ainsi que des normes environnementales et de sécurité.

Au terme de la formation, le participant sera capable de :

- Prendre en charge une affaire de l'avant-projet à la livraison tout en garantissant le bon déroulement des travaux (en termes de délais, coûts, relations contractuelles et administratives),
- Encadrer le travail du chef de chantier, des chefs d'équipes et du personnel technique du chantier,
- Gérer les différentes étapes de la relation commerciale de façon autonome et professionnelle,
- Répondre à des appels d'offres avec pertinence en garantissant la notoriété et le développement de l'entreprise,
- Acquérir des compétences managériales solides pour préparer et piloter plusieurs chantiers de travaux en parallèle,
- Préparer l'exécution des contrats de travaux de gros œuvre,
- Préparer l'exécution des contrats de travaux de second œuvre.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les titulaires d'un Bachelor Coordinateur BIM, Chef de projet du bâtiment en économie de la construction peuvent exercer :

- En tant que salarié, dans des entreprises de la

construction, des bureaux d'économistes de la construction, des bureaux d'ingénierie, des cabinets d'architectes, des administrations et des collectivités territoriales, des cabinets d'assurances ou dans d'autres structures (fabricants, fournisseurs...),

- En tant que travailleur indépendant dans un cadre d'exercice libéral, après plusieurs années d'exercice professionnel salarié.

Coordinateur BIM dans les secteurs d'activités suivants :

- La maîtrise d'œuvre et les cabinets d'architectes
- Les bureaux d'études spécialisés ou tous corps d'état
- Les petites et moyennes entreprises générales du bâtiment
- Les entreprises générales de grande taille du bâtiment

POURSUITE D'ÉTUDES

L'AFIP propose :

- Mastère « Ingénieur Projet Construction »

MODALITÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Organisation de la formation

Année 3 en alternance

Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle,
- Exposés théoriques,
- Études de cas concrets,
- Ateliers,
- Laboratoires informatiques.

Encadrement :

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière,
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Suivi pédagogique et évaluation :

- Évaluation des acquis tout au long de la formation au travers de contrôles sur table, de mises en situation, de dossiers à réaliser.

Validation du parcours selon modalités d'examen.

PROCÉDURE D'ADMISSION

Candidature en ligne sur notre site internet www.afip-formations.com via l'onglet « Candidater ».

Tests de sélection, entretien de motivation et étude du dossier par la commission d'admission.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour accéder à la 3^{ème} année du cycle de formation, le participant doit avoir être titulaire :

- Brevet de Technicien supérieur en Étude et économie de la construction (EEC),
- D'un diplôme de niveau 5 (bac +2) dans le domaine de la formation.

Qualités du candidat attendues :

- Qualité relationnelle et aptitude à travailler dans un groupe, mais aussi en autonomie,
- Rigueur et organisation,
- Sens des responsabilités et esprit d'initiative,
- Qualités rédactionnelles,
- Aptitudes à la communication et à la vente.

| Taux d'obtention du diplôme/Titre | Taux de présentation aux examens | Taux de poursuite d'études | Taux d'interruption en cours de formation | *Taux d'apprenants en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation |
|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------|--|--|
| 87% | 100% | 80% ⁽¹⁾ | 1,09% | 100% ⁽¹⁾ |
| Nombre de classes par année | Effectif maximum par classe | Possibilité de VAE | Possibilité de validation par bloc de compétence | En savoir + |
| 2 | 30 | Nous consulter | Nous consulter | |

Chiffres 2023



PROGRAMME

VOIES D'ACCÈS

Année 3 en alternance :

- Salarié en contrat de professionnalisation,
- Salarié en contrat d'apprentissage,

VAE (Nous consulter).

VALIDATION

Certification de niveau 6, « Coordinateur BIM du bâtiment » .

Organisme certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion / Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP Fiche n°34280), enregistrée le 22 octobre 2019. Code NSF 230n

Modalités d'obtention du titre

> Par la voie de la formation continue :

La certification s'obtient par la capitalisation du contrôle continu et la validation des 4 blocs de compétence. Elle fait l'objet de soutenances orales devant jury à partir de mises en situation professionnelle et/ou d'études de cas.

1. Le CCF représente 30% de la certification, en effet, toutes les notes de toutes les matières seront prises en compte.

2. Les 4 blocs de compétences sont validés par une soutenance et représente 40% de la certifications.

3. Le rapport de mission, soit 30% de la note globale, qui a pour but la présentation d'une mission d'envergure avec des résultats opérationnels concrets.

ANNÉE 3

Projet

Économie de la construction

Appel d'offres

Économie de l'entreprise

Gestion financière des chantiers

Droit & urbanisme

Droit du travail

Droit fiscal

Gestion de patrimoine immobilier

Gestion de projet

Ordonnancement

Rétroplanning

Management des risques

CAO

Autocad

Revit

Anglais

